



INFO SYNDICALE—JUIN 2010

Rencontre patronale-syndicale nationale SCC et UCCO-SACC-CSN

Le 10 juin 2010, les membres de l'exécutif national et le coordonnateur national des services CSN ont rencontré à Ottawa le commissaire, son équipe de gestion ainsi que les sous-commissaires régionaux.

Dans son mot d'ouverture, le président national a présenté les nouveaux membres de l'exécutif national, soit Amanda McQuaid, vice-présidente nationale et Doug White, président régional de l'Atlantique.

Le président national a soulevé de nombreux problèmes récents qui sont perçus comme de la provocation de la part du SCC, à savoir : des représentants syndicaux qui voient leur horaire modifié sans préavis, et ce, malgré des ententes locales, l'envoi dans les régions de bulletins d'interprétation qui sont encore en consultation, en plus de tous ceux liés au système SHD (SDS). Le président a donné un exemple récent de provocation en faisant référence à un bulletin d'interprétation transmis aux syndicats la veille même de notre réunion avec le SCC. Ce bulletin d'interprétation traitait de l'utilisation du système électronique du SCC pour les affaires syndicales sans tenir compte des particularités de la convention collective UCCO-SACC-CSN!

Le coordonnateur national des services a rappelé que la convention collective est échue depuis le 31 mai dernier et que le syndicat est prêt à négocier, mais que nous sommes toujours en attente d'une date de la part du SCC et du Conseil du Trésor. Il a aussi mentionné que la convention collective était « bousculée » par de nombreux bulletins d'interprétation depuis les derniers mois. S'agit-il d'une provocation ou d'un hasard? Il a tenu à rassurer le commissaire en lui indiquant que le syndicat demeurerait ouvert et disponible pour discuter des problèmes d'interprétation courante et pour régler les difficultés d'application de la convention. Cependant, il a invité le commissaire et le SCC à la négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Pour sa part, le commissaire se dit extrêmement prudent sur toute nouvelle interprétation puisque nous sommes en période de négociation. Il a rappelé le droit de gestion de l'employeur, mais s'est montré ouvert à régler toute problématique qui irait à l'encontre de la convention collective. Il mentionne qu'une réponse devrait être donnée prochainement concernant le début des négociations, puisque c'est le Conseil du Trésor qui gère l'agenda.

Pour ce qui est du projet de transformation du SCC, les choses se déroulent bien. Les budgets prévoient une augmentation du personnel, du nouvel équipement, etc. Des précisions suivront quant à la construction de nouvelles unités. Il s'agira également aux dires du commissaire d'un niveau historique de recrutement.

Voici un résumé des sujets discutés.

SYSTÈME SHD (SDS)

Nous avons présenté au commissaire la liste des problèmes liés au système SHD. L'employeur nous dit qu'il est toujours possible de faire des modifications à la programmation, lesquelles seront mises en place assez rapidement.

Le syndicat rappelle que le système créé des problèmes inutiles et que l'on gaspille temps et énergie à les régler. Nous avons proposé une rencontre où les paramètres de programmation seront révisés et convenus entre les parties afin qu'il n'y ait plus de malentendus. Cette rencontre devrait avoir lieu en juillet.

UNIFORMES

Gord Robertson, président de la région du Pacifique, prend la relève dans ce dossier. Il a mentionné que le dossier des imperméables traînait en longueur. Il y a toujours un manque d'imperméables et ceux-ci sont inadéquats pour le travail des agents correctionnels. Il a aussi mentionné que les gilets (t-shirts) se portant sous la veste de protection absorbaient la sueur causant ainsi un inconfort.

GESTION DE LA POPULATION

Le syndicat a demandé si le SCC avait un plan concernant la surpopulation et la double occupation. Selon le syndicat, la double occupation peut mettre en péril la sécurité. Par ailleurs, il a été rappelé au commissaire que les « case loads » sont très variables d'un pénitencier à l'autre et qu'il y avait lieu de se pencher sur la charge de travail des agents correctionnels.

Le commissaire nous dit que des précisions suivront concernant la construction des nouvelles unités et l'embauche de nouvelles ressources. Une rencontre avec le syndicat est également prévue pour en discuter. La question de la charge de travail et des « case loads » sera également à l'ordre du jour.

DÉPLOIEMENTS DEMANDÉS PAR LES EMPLOYÉS

Récemment, plusieurs demandes de déploiement pour compassion ont été refusées sous prétexte que les employés n'avaient pas terminé leur période de probation. En faisant référence au bulletin sur les transferts pour compassion, l'employeur dit que l'on ne peut pas refuser de tels transferts sur la base que l'employé-e n'a pas complété sa période de probation, mais que l'on doit donner un motif écrit avec le refus.

FOUILLE DES MATIÈRES FÉCALES

Plusieurs questions restent en suspens. Le syndicat a aussi mentionné que la note de service du SCC datée du 14 mai 2010 relativement aux fouilles de matière fécale est incomplète, car elle n'établit pas vraiment de règles claires. L'employeur a mentionné qu'il fournira les procédures opérationnelles pour la fouille des matières fécales (en prenant en compte les aspects en santé et sécurité de la manipulation de matières organiques) d'ici juillet 2010.

Le SCC s'est engagé à livrer les machines recueillant les matières fécales dans tous les établissements d'ici août 2010. Les discussions sont toujours en cours pour l'installation de ces machines dans les établissements pour femmes.

UTILISATION DES COMMISSIONNAIRES

Tous sont d'accord pour dire que les commissionnaires doivent être formés. Le SCC s'est engagé à nous envoyer un plan de formation d'ici le 1^{er} septembre 2010.

PATROUILLES DE SÉCURITÉ

Quelques problèmes subsistent dans les Prairies et en Ontario. La note de service rappelant l'importance des patrouilles et des moyens qu'il faut prendre pour en assurer l'efficacité semble avoir été mal comprise par les directions. Dans le cas des Prairies, certains établissements ont décidé de pousser plus loin la note de service en faisant des vérifications vidéo chaque semaine. Dans le cas de l'Ontario, il est aussi demandé de faire un rapport si la patrouille est en retard d'une seule minute! Une rencontre est prévue avec les directeurs et les sous-directeurs d'établissements prochainement. Le commissaire en profitera pour discuter du problème et leur rappeler que l'objectif est de s'assurer de l'efficacité des patrouilles et d'impliquer sur le plancher tout le personnel et non de faire de la surveillance vidéo.

DÉTENUES DANS DES SECTEURS POUR HOMMES

Des femmes détenues côtoient présentement des hommes à l'établissement Pacific, ce qui cause beaucoup de problèmes, car le personnel n'est pas habitué à ce genre de situation. Une entente est en développement, mais nous avons besoin d'une solution à long terme. Le commissaire est d'accord pour dire que la situation doit être réglée rapidement et qu'il doit s'agir d'une solution permanente. Il n'exclut pas la possibilité de la construction d'un nouvel établissement.